

### Compte-rendu de la séance du 21 Novembre 2023

#### - Rapport d'activités 2022 de la communauté de communes Berry Loire Puisaye

Le Conseil Municipal , après avoir entendu le maire, prend acte du rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye.

#### - RPQS Spanc 2022

Le Conseil Municipal , après avoir entendu le maire, Prend acte du rapport du Spanc 2022 de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye.

Emet une objection sur la facturation pour le contrôle des installations récentes.

#### - Demande de subvention

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention d'un montant de 120 € à la MFR de Chaingy.

#### - Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables - ZEnR

Hors de la présence de Mme PALLUAU Claudine et de M. BILLAULT Jean-Michel,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE D'IDENTIFIER, conformément aux plans ci-annexés, les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'ENR suivantes :

- Parcelle A 31 - lieu-dit Le Petit Talot , zone à destination de Photovoltaïque, pour une superficie de 1 ha 46 a 55 ca

- Parcelle A 48 - lieu-dit Le Petit Talot , zone à destination de Photovoltaïque, pour une superficie de 1 ha 04 a 70 ca

- Parcelle A 49 - lieu-dit Le Petit Talot , zone à destination de Photovoltaïque, pour une superficie de 50 a 00 ca

- Parcelle A 50 - lieu-dit Le Petit Talot , zone à destination de Photovoltaïque, pour une superficie de 2 ha 09 a 15 ca

- Parcelle A 51 - lieu-dit Le Petit Talot , zone à destination de Photovoltaïque, pour une superficie de 2 ha 48 a 50 ca

- Parcelle A 54 - lieu-dit Prairie des Guéraux, zone à destination de Photovoltaïque, pour une superficie de 3 ha 10 a 95 ca

- Parcelle B 314 - lieu-dit Les huit arpents , zone à destination de Photovoltaïque, pour une superficie de 4 ha 24 a 39 ca

- Parcelle B116 - lieu-dit Le Grand Mussy , zone à destination de Photovoltaïque, pour une superficie de 5 ha 48 a 10 ca

- Parcelle C18 - lieu-dit Les sacrés , zone à destination de Photovoltaïque, pour une superficie de 1 ha 94 a 20 ca

- Parcelle C19 - lieu-dit Les sacrés , zone à destination de Photovoltaïque, pour une superficie de 3 ha 23 a 60 ca

#### - Création de poste

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 16/35ème, adopte le tableau des effectifs ci-dessous à la date du 21 novembre 2023 , qui résulte de cette création.

| Filière        | Grade  | Catégorie | Effectifs  | dont TNC |        |
|----------------|--|-----------|------------|----------|--------|
| Administrative | Adjoint administratif principal de 2ème classe | C         | 1          | 1        | 16h/35 |
| Administrative | Adjoint administratif principal de 1ère classe | C         | Non pourvu |          | 16h/35 |
| Technique      | Adjoint technique territorial                  | C         | 1          |          | 35h/35 |
| Technique      | Adjoint technique principal de 2ème classe     | C         | Non pourvu |          | 4h/35  |

Nombre total d'agents 2 1

#### Questions diverses :

##### Tam Tam France

L'application ne fonctionne plus ; l'association a fait faillite.

La communauté de communes prévoit de solliciter avec un autre prestataire pour toutes les communes du territoire.

##### Smictom - ramassage des déchets

Modification de la gestion du ramassage des déchets à compter de 2025 (voir courant 2024)

##### Le Locanda

Le restaurant d'Adon est fermé - pas de nouvelle du propriétaire

**Noël communal le 15 décembre à 18h**